

DEL2024-080



MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 25 septembre 2024
19H30

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	28

OBJET : Participation de Mylis GAGLIO au championnat du monde de pole dance - Subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal de la commune de Peymeinade, dûment convoqué le 18 septembre 2024, s'est réuni le mercredi 25 septembre 2024 à 19 heures 30 en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

PRÉSENTS : M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE - Mme Catherine SEGUIN - M. Marc BAZALGETTE - Mme Catherine LE ROLLE - M. Michel DISSAUX - Mme Aleth CORCIN - M. Pierre FAURET - Mme Andrée MARCKERT - M. Jean-Luc FRANÇOIS - Mme Evelyne HIRELLE - M. Christian PERTICI - M. Gilles CHIAPELLI - M. Emmanuel REDA - M. Christian LEBEGUE - Mme Odile DESPLANQUES - Mme Patricia DI SANTO - M. Eric VIDAL - M. Didier MOUTTÉ - Mme Audrey MOUTTÉ.

ABSENTS EXCUSES SANS POUVOIR : M. Yann GAMAIN.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme Huguette LACROIX - M. Jean-Michel BATTISTI - Mme Fabienne WALLON - Mme Nathalie SAGOLS - M. Pierre-François DERACHE - Mme Laetitia INNOCENTI - Mme Clarisse PIERRE - Mme Sophie PERCHERON - M. Joseph MATTIOLI.

POUVOIRS DE : Mme Huguette LACROIX à Mme Aleth CORCIN - Jean-Michel BATTISTI à Mme Catherine SEGUIN - Mme Fabienne WALLON à M. Gilles CHIAPELLI - Mme Nathalie SAGOLS à M. Pierre FAURET - M. Pierre-François DERACHE à Mme Catherine LE ROLLE - Mme Laetitia INNOCENTI à M. Jean-Luc FRANÇOIS - Mme Clarisse PIERRE à M. Michel DISSAUX - Mme Sophie PERCHERON à Mme Patricia DI SANTO - M. Joseph MATTIOLI à M. Eric VIDAL.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Catherine LE ROLLE.

DOMAINE / THEME : VIE ASSOCIATIVE

RAPPORTEUR : Aleth CORCIN

SYNTHESE

Championne de France de pole dance, la jeune peymeinadoise Mylis GAGLIO s'est qualifiée pour les championnats du monde qui se dérouleront à Rome en décembre prochain.

La famille de la jeune championne assume la charge financière des déplacements pour participer à cette compétition internationale. Aussi, elle est à l'initiative de la création de l'association « My'pole Evolution » en 2023, qui a ouvert récemment une cagnotte publique afin de solliciter la générosité de sponsors et permettre la prise en charge des frais de déplacement sportifs de la jeune danseuse.

La Commune, fière de ses sportifs, souhaite soutenir Mylis GAGLIO et participer à ses frais de déplacement qui l'amèneront au championnat du monde de Rome.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le principe de l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 200 € à l'association « My'pole Evolution » pour la prise en charge d'une partie des frais de déplacement de Mylis GAGLIO au championnat du monde de pole dance prévu à Rome du 13 au 15 décembre 2024.

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L2121-29 et L2311-7 spécifiant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget ;

Vu le CGCT et plus particulièrement son article L1611-4 indiquant que toute association ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée et que toutes les associations qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenues de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous les documents faisant connaître les résultats de leur activité ;

Vu la qualification de la peymeinadoise Mylis GAGLIO au championnat du monde de pole dance, qui se déroulera à Rome du 13 au 15 décembre prochain ;

Vu la création de l'association « My'pole Evolution » dont l'objet est la recherche de sponsors pour le financement des déplacements sportifs de Mylis GAGLIO.

Madame Aleth CORCIN expose au Conseil Municipal :

Considérant que la jeune peymeinadoise Mylis GAGLIO s'est qualifiée pour les championnats du monde de pole dance qui se dérouleront à Rome du 13 au 15 décembre 2024 ;

Considérant que la famille de la jeune championne assume la charge financière des déplacements pour participer à cette compétition internationale ;

Considérant que la famille de la jeune championne est à l'initiative de la création de l'association « My'pole Evolution » dont l'objet est la recherche de sponsors pour le financement des déplacements sportifs de Mylis GAGLIO ;

Considérant que pour percevoir le versement d'une subvention de la Commune, l'association « My'pole Evolution » a fourni ses statuts, la déclaration au Journal Officiel et la composition du Conseil d'Administration dans son dossier de demande de subvention ;

Considérant que l'association « My'pole Evolution » a satisfait aux exigences précitées ;

Considérant que les résultats sportifs de Mylis GAGLIO en pole dance méritent d'être encouragés et concourent au rayonnement communal ;

Considérant le souhait de l'équipe municipale d'apporter un soutien exceptionnel à Mylis GAGLIO pour sa participation au championnat du monde de pole dance 2024, par l'intermédiaire de l'association « My'pole Evolution ».

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 200 € à l'association « My'pole Evolution » pour la prise en charge d'une partie des frais de déplacement de Mylis GAGLIO au championnat du monde de pole dance prévu à Rome du 13 au 15 décembre 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 200 € à l'association « My'pole Evolution » pour la prise en charge d'une partie des frais de déplacement de Mylis GAGLIO au championnat du monde de pole dance prévu à Rome du 13 au 15 décembre 2024 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches utiles à son versement ;
- **DE DIRE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024.

VOTE : UNANIMITE

Peymeinade, le 25 septembre 2024

Le Maire,
Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE

La Secrétaire de séance,
Catherine LE ROLLE



A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Le Rolle', is written over a horizontal line.